

RÉGION

22/06/2021

LIÈGE - JUDICIAIRE

Home invasion chez les Collinet : l'instruction clôturée

Sans auteur, on se dirige vers un classement sans suite du dossier



ALLISON MAZZOCATO

Les cinq auteurs.POLFED

En décembre 2018, plusieurs malfrats faisaient irruption au domicile des époux Collinet, à Wandre, situé au-dessus de l'entreprise du même nom. Les deux occupants avaient reçu de nombreux coups avant d'être enfermés dans leur salle de bain. Près de 2 ans et demi plus tard, l'instruction est clôturée. Sans auteur, la justice s'apprête à classer le dossier sans suite.

prevnext

Dans la nuit du 29 au 30 décembre 2018, pendant plusieurs heures, un couple de Wandre va vivre l'enfer. Cette nuit-là, vers 2h du matin, cinq truands vont faire irruption dans le logement des époux Collinet, patrons de la société du même nom, installée à Wandre depuis de nombreuses années.

Les malfrats avaient pu pénétrer dans l'appartement après avoir escaladé une gouttière. Ils étaient alors tombés nez à nez avec Monsieur Collinet et son épouse. Pendant plusieurs heures, le couple a reçu un nombre incalculable de coups par des truands déterminés et professionnels, dans le but de se faire remettre de l'argent et des bijoux. Le butin était d'ailleurs conséquent. Les deux chiens de la famille, des bergers allemands, avaient été retrouvés, apeurés mais en vie.

Les époux, eux, avaient été retrouvés le 31 décembre au matin, ligotés dans leur salle de bain, soit plus d'un jour après l'agression.

Ils avaient les membres entravés. C'est un proche qui avait donné l'alerte, s'inquiétant de ne pas avoir eu de réponse. L'état de santé de l'épouse était jugé inquiétant. Touchée aux vertèbres, elle avait d'ailleurs été transférée à l'hôpital de la Citadelle.

Rapidement, la PJF de Liège a été saisie du dossier. Les images des caméras de surveillance du couple ont été analysées et plusieurs silhouettes avaient été isolées.

Des images de faible qualité, mais un appel à témoins avait tout de même été lancé pour tenter de mettre la main sur les auteurs. La PJF cherchait également des personnes qui auraient aperçu un manège suspect aux abords de l'entreprise la nuit des faits et quelques jours avant. Car il y avait fort à parier que le coup avait été bien préparé par la bande...

Près de 2 ans et demi après les faits, toutes les pistes ont été étudiées, malheureusement sans succès. L'instruction a été officiellement clôturée. Le dossier sera ensuite transmis au parquet, qui devrait très certainement tracer un réquisitoire de non-lieu.

Ce réquisitoire ne signifie pas pour autant que ce home invasion ne sera jamais jugé. Le dossier pourrait en effet être rouvert si un élément probant venait à être porté à la connaissance de la justice liégeoise.